

Solidaires ÉCOLOGIE

Pour une transition écologique
par les travailleur-euses



SOMMAIRE

PAGE 2-3

DÉCRYPTAGE

1/ Campagne pour un million
d'emploi-climat

PAGE 4-7

CLIMAT SOCIAL

1/ La Poste : jaune devant,
marron derrière !
2/ Total dégaze, sortons les
fossiles du Louvre
3/ Rail, rassemblement à
Ambérieu le 4 avril
4/ Triskalia, le scandale
continue

PAGE 8

DÉBAT

Vignette Crit'air à Paris

PAGE 9

REGLEMENTATION

Réforme code minier
Loi devoir de vigilance

PAGE 10-11

BRÈVES/CULTURE

Le désastre nucléaire est toujours en cours

Après six années, la catastrophe nucléaire de Fukushima n'est toujours pas près de s'achever. Les discours ont beau être tourné vers le futur, la réhabilitation des zones contaminées, le retour programmé des populations déplacées et les futurs jeux olympiques prévus à Tokyo en 2024, la situation reste désastreuse sur place. Sur un blog hébergé par Médiapart Cécile Asanuma-Brice, sociologue à la Maison franco-japonaise de Tokyo, et Thierry Ribault, économiste au CNRS, ont choisi dans ce contexte de publier un témoignage inédit recueilli en novembre 2012 et ainsi de revenir sur le moment des événements. Elle et il précisent que : « ce n'est ni le culte du drame ni celui de la souffrance qui nous guident, mais la nécessité de rendre compte du caractère indéfiniment actuel du désastre nucléaire et de ses dégâts. À ceux qui s'interrogent sur la manière dont un accident nucléaire serait « géré » s'il survenait en France, le texte [Fukushima : « Pour nous, il n'y aura jamais de fin »] [...] apporte une réponse dépourvue d'ambiguïté. »

Pour ne pas en rester aux propos rassurants des nucléocrates nous vous invitons à le lire.

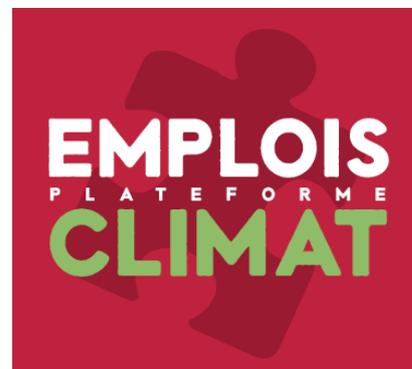
(<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/100317/fukushima-pour-nous-il-n-y-aura-jamais-de-fin>)

Les nouvelles du côté de Bure sont plutôt rassurantes. Avec une manifestation réussie le 18 février et une décision de justice favorable aux opposant-e-s. La dynamique de lutte continue donc pour empêcher l'ANDRA d'enfouir les déchets nucléaires là-bas.

D'un autre côté les incidents se multiplient sur les sites nucléaires en France en ce début d'année et heureusement cela reste sans conséquence sanitaire majeure.

Continuons donc de nous battre pour l'arrêt du nucléaire en France avant la catastrophe. Une manifestation en ce sens a eu lieu le 11 mars dernier à Paris en soutien aux populations japonaises touchées par la catastrophe de Fukushima et des mobilisations sont prévues le 26 avril prochain jour anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl (31 ans déjà !). Du côté de Bure des initiatives sont prévues le 20 mai et à la mi-août (voir agenda).

Campagne pour un million d'emplois climatiques



Des syndicats et associations environnementales se sont réunis au sein d'une plateforme pour travailler sur une meilleure articulation entre politique climatique ambitieuse, la protection des salarié-es concerné-es et l'accélération de la transition écologique pour créer des emplois nouveaux et de qualité.

D'où vient cette plateforme Emplois-Climat ?

Au moment de la COP 21 en 2015, plus d'une centaine d'associations, ONG écologistes, syndicats ont constitué la Coalition Climat 21. Sa diversité a été un atout pour construire des mobilisations et ce malgré l'état d'urgence. Elle a aussi représenté un handicap du fait de l'hétérogénéité des organisations et de leurs réflexions sur les solutions à apporter. Ainsi, elle n'a pas permis d'élaborer des revendications de fond sur la lutte contre les changements climatiques et les orientations de transformation sociale et écologique. Néanmoins, des discussions ont émergé avec plusieurs des organisations au sein de la Coalition sur l'urgence de débattre sur les moyens d'accélérer la transition.

C'est ainsi qu'au printemps 2016, des syndicats et des associations environnementales, sociales et d'éducation populaire se sont réunis au sein d'une plateforme « Emplois-Climat » pour travailler à une meilleure articulation entre une politique climatique ambitieuse, le renforcement des opportunités de la transition écologique pour créer de nouveaux emplois et la protection des salarié-es. La plateforme se veut inclusive. Elle s'est d'ailleurs élargie et compte aujourd'hui 18 organisations.

Le site : <http://emplois-climat.fr/>

Accélérer la transition : une nécessité sociale et écologique

Nous vivons une double crise

La crise écologique qui remet en question l'écosystème de la planète et modifie nos conditions de vie. Elle se traduit par la multiplication des phénomènes météorologiques catastrophiques, l'intensification des déplacements de population victimes de ces catastrophes sans compter toutes les pollutions qui ont un impact sur la santé.

La crise sociale sévit depuis des décennies avec un chômage de masse et une augmentation de la précarité qui structurent notre société : chantage au chômage pour les salarié-es, remise en cause du système de protection sociale au nom de la compétitivité des entreprises et du « marché » du travail.

Dans ce contexte, la question n'est plus de lancer le chantier de la transition écologique mais comment et à quelle vitesse. Mais pour beaucoup, la lutte contre les changements climatiques est souvent perçue comme contradictoire avec des objectifs de créations d'emploi et de justice sociale.

Pour autant, l'accélération des changements climatiques nécessite d'agir rapidement. Pour être compris, les enjeux croisés de la justice climatique et de la justice sociale imposent de répondre à plusieurs préoccupations : quels seront les effets de la transition écologique sur le niveau d'emploi ? Comment assurer les reconversions nécessaires ? Comment protéger les salarié-es, sécuriser leurs parcours et leurs revenus ? Que devons-nous produire et qui le décide ? Comment produire ? Comment financer et qui paye ? Quels emplois climat ? Pour quel mode de vie ?

C'est l'objet du rapport que vient de produire la plateforme Climat/Emploi. Il montre qu'il est nécessaire et possible de conjuguer ensemble justice sociale, action pour le climat et transition.

Le 1er rapport Emploi-Climat, un outil de campagne

Montrer qu'il est nécessaire et possible de conjuguer ensemble justice sociale et action pour le climat et qu'il est possible de financer ces priorités, tels sont les objectifs de ce rapport.

Cette 1ère version sert de base aux débats publics et aux critiques auxquelles le rapport sera soumis et enrichi par la suite car la campagne qui s'ouvre s'inscrit dans une démarche de longue haleine. L'enjeu est de construire une alliance entre réseaux écologiques et syndicaux pour rendre crédible la transformation sociale et écologique de la société.

1 million d'emplois à créer, c'est nécessaire...

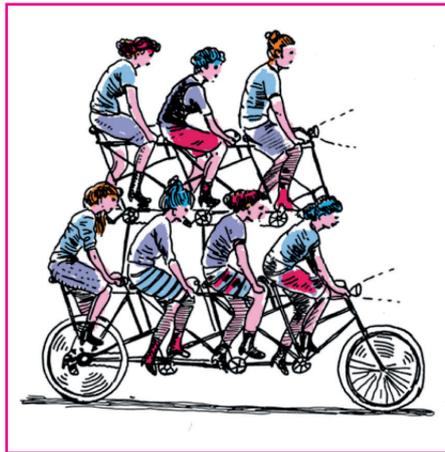
De nombreuses études montrent l'effet positif de la mise en œuvre de politiques de transition écologique (Ademe, NégaWatt, Virage énergie). Si plusieurs secteurs d'activités bénéficient déjà de la dynamique de transition (rénovation, énergies renouvelables, recyclages...), certains secteurs vont perdre des emplois. De ce point de vue, la démarche originale de la plateforme est de prendre en compte les contraintes des secteurs polluants et/ou énergivores et qui verront leurs activités baisser, se transformer ou disparaître. Les salarié-es de ces secteurs ne doivent pas devenir des "chômeurs écologiques". Pour cela, le renforcement des formations professionnelles initiales et continues couvertes par un revenu et la continuité de la protection sociale pour les travailleurs-euses pendant la formation sont une clé essentielle pour réussir ce défi. Il s'agit également de réinterroger le sens du travail, créer des emplois et des métiers de qualité ouverts à la mixité pour tendre vers la résorption des inégalités professionnelles et de taux d'emploi entre les femmes et les hommes.

Pour arriver à un million d'emplois nets en 2020, il est nécessaire de créer 1,5 million de postes pour compenser les pertes d'emplois dans les secteurs impactés. Cela suppose des investissements publics et des politiques publiques orientant les secteurs privés et la formation vers la création "d'emplois climat".

Les secteurs concernés couvrent volontairement un champ large d'activité considérant que la transition écologique doit s'ancrer dans tous les domaines de la vie quotidienne : énergies renouvelables, rénovation des bâtiments, accompagnement des personnes en précarité énergétique, agro-écologie paysanne, transport, recyclage, réparation et réutilisation, accompagnement des PME/TPE et des collectivités dans l'application des politiques publiques de la transition écologique, éducation et culture pour développer les savoirs et les imaginaires de la transition, la recherche, l'aide à la personne, etc. Le rapport chiffre ainsi le nombre d'emploi créés et détruits (page 27).

... C'est possible, ce n'est pas l'argent qui manque mais la volonté politique !

Créer un million d'emploi additionnel a un coût. Le rapport évalue les dépenses et investissements à 105Md€ par an. Pour financer la transition, l'argent ne manque pas : la longue liste des niches fiscales défavorables à la transition écologique (au moins 10Md€/an) et la perte de recette due à la fraude et à l'évasion fiscale (de 30 à 160Md€/an), une taxe élargie sur les transactions financières (2 à 5MD€/an) sont des gisements incontournables et la reprise en main du crédit. Ces recettes permettront de mettre en place des financements de nature différente d'un secteur à l'autre : investissements publics, subventions, crédits d'impôts, épargne des ménages et emprunts. Seule manque à l'heure actuelle, la volonté politique !



7 mesures mises en débat, pour un million d'emplois climatiques en France à l'horizon 2020

Les organisations de la plateforme "emplois-climat" proposent de mettre en place 7 mesures et orientations pour rendre cet objectif opérationnel

- Créer 250 000 emplois à financement essentiellement public, labellisés « transition écologique ».
- Créer 100 000 emplois « transition écologique » dans les services publics.
- Investir dans les secteurs privés de la transition écologique pour créer 650 000 emplois.
- Résoudre l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois dans les secteurs fragilisés par une reconversion qui doit être anticipée et territorialisée avec des formations adaptées.
- Assurer la qualité et la protection sociale des emplois de la transition écologique juste.
- Lancer une réflexion sur des changements structurels pour adapter les emplois au cadre de la transition écologique.
- Conditionner les dispositifs de soutien au secteur privé à la création d'emplois de qualité en particulier dans des secteurs de la transition écologique.

La Poste : jaune devant marron derrière !



Le groupe La Poste est le premier employeur de France après l'Etat, c'est aussi l'un des plus gros consommateurs de kilomètres pour l'acheminement de quelques 12 milliards de plis et 300 millions de colis sur tout le territoire et à l'international. Avec une flotte de 62 000 véhicules maison et un large recours à la sous-traitance, La Poste est forcément concernée par l'impact des activités postales sur l'environnement. Les dirigeants du groupe ont cependant fait le choix délibéré du « service minimum » en matière de démarche écologique.

Se basant sur une communication qui verdit et positive la moindre mesure, la politique environnementale du groupe La Poste est en réalité calamiteuse.

Transport du courrier : Hausse des émissions de CO₂

La fermeture massive des infrastructures (centres de tri, plateformes de distribution, bureaux de poste) a ainsi mené à une nette hausse des émissions de CO₂, quand bien même les volumes de courrier ont baissé de 22% depuis 2014. Nous sommes ainsi passés de 931 882 en Tonnes équivalent CO₂ en 2007 à 1 335 489 teq CO₂ en 2015. Rien d'étonnant quand un courrier adressé de Limoges à Limoges passe par Bordeaux pour être trié ou qu'un pli adressé de Quimper à St Brieuc fait un petit détour par Rennes. De plus une flotte d'une douzaine d'avions assure des liaisons quotidiennes sur les grandes villes de France pour les colis express et le courrier de première catégorie (9366 Teq CO₂ en 2015).

La compagnie aéropostale avait été vendue en 2006 pour assurer la transition vers le TGV postal, en effet cinq rames vers les 5 branches de l'hexagone pouvaient remplacer les rotations nocturnes de 15 avions. Une filiale commune SNCF/La Poste avait même été créée en 2006, Fret GV, qui fut discrètement dissoute le 30 juin 2015, le modèle ferroviaire n'intéressant plus les patrons de La Poste, beaucoup plus intéressés par les marges à faire sur la sous-traitance en transport routier.

La Poste avait mis en œuvre un « programme prioritaire commun » se positionnant en « acteur de la transition

énergétique », mais si l'on trouvait des démarches de recyclage de papier et autres téléphones mobiles, ou de la rénovation thermique des bâtiments, pas un mot sur la question du transport.

Des surfaces importantes, mais pas très photovoltaïques

Avec près de 10 millions de m², dont 42 % détenus en propre, correspondant à plus de 12 000 immeubles, l'immobilier postal est un vrai sujet en matière environnementale. Mais là encore, l'ambition est plutôt petits bras avec seulement 44 000 m² de panneaux

photovoltaïques pour une production de 5 GWh par an soit un GWh de plus que ce que produit le seul magasin IKEA de Lyon avec ses panneaux. Un peu la honte de se faire doubler par un groupe qui ne brille pas par ses vertus écologiques. Encore une fois, tout est dans la com, les patrons de La Poste ne viennent-ils pas de s'installer dans un immeuble flambant neuf dans le 14^{ème} arrondissement de Paris mais totalement dépourvu de panneaux solaires, pas grave il a obtenu plein de labels, la certification Haute qualité environnementale (HQE) Exceptionnel et Building research

establishment environmental assessment method (BREEAM) Excellent, ainsi que le label Bâtiment basse consommation (BBC). La communication, c'est quelque chose tout de même.

L'État inactif !

On n'oublie pas l'Etat dans tout cela, c'est quand même la tutelle du groupe La Poste et il faut reconnaître qu'il n'est pas très actif pour donner l'exemple à travers les entreprises sur lesquelles il a une influence. Il est vrai que seuls les profits comptent pour l'Agence des Participations de l'Etat, une ligne qui va dans le sens de La Poste qui se paie une conscience en compensant ses émissions carbone. A quel prix ? On n'en sait pas grand-chose, le chiffre n'est jamais divulgué dans les comptes annuels.



TOTAL dégaze, sortons les fossiles du Louvre ?

À Paris s'est tenue en décembre 2015 la vingt et unième Conférence internationale sur le climat (COP). COP après COP, les belles paroles et les belles intentions masquent de moins en moins le manque cruel d'actions concrètes pour sauver le climat et changer le système. Des activistes et des artistes ont choisi de ne pas rester les bras croisés et d'agir au service de la transition.

CAMPAGNE «FOSSILE FREE»

Une campagne a été lancée en ce début d'année 2017 pour faire cesser le financement (assez modique) du Louvre par la fondation TOTAL. Cette campagne s'inscrit dans une mobilisation internationale (« Fossile free ») pour le désinvestissement et l'arrêt de tous partenariats d'institutions culturelles avec des entreprises nuisibles pour notre survie et celle de notre planète (pétroliers, gaziers, etc.). Elle s'inspire d'autres campagnes du même type, comme la « liberate Tate », qui fut victorieuse en Angleterre (voir photo). Elle a permis de contraindre la Tate Gallery (célèbre musée londonien) à stopper son partenariat avec British petroleum (BP).



AU-DELÀ DE LA COP : AGIR POUR LE CLIMAT

Fort du constat que l'on a perdu une génération depuis les premiers accords internationaux sur la question climatique, des activistes et des artistes se sont associés suite à la COP21 pour mettre en place l'actuelle campagne. Autour du réseau « Zéro fossile » (voir le livre éponyme de Nicolas, de 350.org), le Laboratoire d'imagination insurrectionnelle (artistes originaires de Grande-Bretagne), Earth résistance (frange Action dans la lutte pour

le climat) et 350.org (très actifs et actives sur le désinvestissement) se sont regroupés pour mener à bien ce projet.

L'idée est repolitiser la question climatique. Lors du lancement de cette mobilisation, il a été dit que, pour que la société soit durable, il faut exclure les pollueurs des négociations sur la défense du climat, tout comme on a exclu les cigarettiers des discussions sur les dangers du tabac.

POURQUOI SORTIR TOTAL DU LOUVRE ?

On peut se demander pourquoi cela pose problème que TOTAL soit financeur du Louvre via sa fondation. Il faut d'abord savoir que cette entreprise se présente comme une entreprise responsable, et plus propre qu'Exon, par exemple. Or, cette entreprise utilise en réalité des technologies complexes et onéreuses de géoingénierie pour récupérer coûte que coûte de l'or noir ou du gaz précieux (de schiste, à l'avenir), allant puiser directement (ou indirectement, via par exemple le partenariat d'achat sur le gaz avec les Russes de Gazprom) dans des zones sensibles, fragiles. TOTAL a donc besoin d'une belle image de marque, que lui offre son sponsoring du musée du Louvre, pour s'acheter une légitimité. Le musée est une victime active en prêtant son nom à cette marque. Or, TOTAL donne en fait peu d'argent au regard du bénéfice de communication qu'il retire du partenariat, et c'est donc lui qui est en réalité aidé par le Louvre. C'est ce qu'on appelle un phénomène d'« art washing », ou blanchiment par l'art. TOTAL peut en outre se prévaloir d'entrées gratuites dans le musée et n'hésite pas à organiser des visites spéciales pour des chefs d'États (plus ou moins démocratiques) pour aider à la mise en place de projets sur les territoires qu'ils administrent.

ON NE LES LÂCHERA PAS

Couper les liens entre culture et fossiles est important. Six cents institutions culturelles l'ont déjà fait. « Solidaires », en tant que signataire de l'appel de cette campagne, fera tout pour aider à sa réussite. Artistes et activistes sont mobilisé-e-s et rien ne les fera reculer car, comme le disent les zapatistes : « Nous sommes déjà morts, vous ne pouvez pas nous tuer »

FATAL

Pour une politique écologique des transports de marchandises : Rassemblement national à Ambérieu, le 4 avril 2017

La part du rail s'effondre sous l'effet du lobby routier et des directives de la commission européenne destinées à « libéraliser pour revitaliser ». En 30 ans, le transport global de marchandises a doublé, la part du rail est passée de 29 % à 10 %.

Pour la traversée des Alpes (Fréjus, Mont-Blanc et Montcenis), le trafic ferroviaire n'a fait que baisser tandis que le trafic routier explosait. En 2015, 1 855 camions sont passés par le tunnel du Fréjus chaque jour et 1 576 par le tunnel du Mont-Blanc.

Les enjeux environnementaux exigent le développement du ferroviaire et la diminution de la route pour mettre fin à l'accroissement anthropique de l'effet de serre. Alors que les émissions nationales totales de gaz à effet de serre ont baissé de 16 % de 1990 à 2014, celles des transports, le premier émetteur avec une part de 29,2 %, ont augmenté de 10,6 % ! Le transport routier représente 91,7 % des gaz à effet de serre des transports, en augmentation de 8,6 %.

La population Rhône-Alpine a subi en décembre 2016 un tel niveau de nombre de camions que les pouvoirs publics ont dû prendre des mesures d'urgence en interdisant la circulation des camions un jour sur deux.

La première solution est de relancer le fret ferroviaire

Un seul train de fret de 35 wagons équivaut à 55 camions de 32 tonnes. Le fret ferroviaire public est le transport le moins polluant, le plus économe en énergies, le plus pertinent pour le transport de marchandises dangereuses. Il est de plus, utile à l'économie, à l'industrie et au développement des territoires.

Le report modal est possible sur la ligne historique Ambérieu/Modane en transformant le site ferroviaire historique d'Ambérieu en plateforme de chargement origine. La ligne actuelle, utilisée 365 jours/an, peut passer du trafic actuel de 3,5 MT (million de tonnes) avec 20 trains/jours (les 2 sens confondus), à 17 ou 19 MT selon la longueur des trains (650 m en Italie, 750 m en France) avec 100 trains par jour. Ces 80 trains supplémentaires remplacent 1 760 à 2 560 camions par jour.

C'est le bon moment. Les voies et ballast viennent d'être renouvelées entre Chambéry et les Chavannes, après

la partie Saint Jean de Maurienne/Modane. La ligne a été mise au gabarit permettant de faire circuler les trains du combiné. Les triages de Culoz, St Avre et Saint Jean de Maurienne sont actuellement sous exploités. Le personnel fret est là et la direction SNCF veut en supprimer 40 % avec un plan social à Modane, les conducteurs se trouvent idéalement basés à Ambérieu et en Maurienne... Mais, de toute façon, il ne doit pas y avoir de problème de fric, car ce sont nos santés qui sont en jeu !



Une question de volonté politique !

Sous l'impulsion du pouvoir public qu'est la Région, il est possible de réunir très rapidement tous les acteurs (Pouvoirs Publics – Préfet de Région - Direction SNCF – Organisations syndicales – Associations environnementales) afin d'organiser ce report modal, effectué par la SNCF.

Rassemblement national le 4 avril 2017 à Ambérieu.

La fédération Sud Rail appelle à la convergence de toutes les forces syndicales, politiques et associatives qui veulent imposer une politique vraiment efficace de lutte contre les changements climatiques qui mettent en danger les moyens d'existence et les vies de milliards d'êtres humains ■

Triskalia, le scandale continue !



Depuis 2010, l'Union Régionale Solidaires de Bretagne soutient le combat exemplaire des salariés victimes des pesticides, puis licenciés de Triskalia, qui réclament que justice leur soit rendue.

Non contente d'avoir empoisonné, lors d'opérations de stockage de céréales dans son usine de fabrication d'aliment pour bétail Nutréa de Plouisy, ses salariés avec des pesticides en surdosages, dont l'un, le Nuvan Total, était interdit, la coopérative n'a pas hésité à vendre ces céréales contaminées aux éleveurs de la région. **Toute la chaîne alimentaire, jusqu'aux assiettes des consommateurs s'est retrouvée contaminée par des pesticides.**

Triskalia n'en a rien à faire !

Le récent scandale des 25 500 tonnes de maïs traitées à la phosphine provenant de Roumanie et débarquées en novembre dernier sur le port de Brest révélé grâce aux salariés et lanceurs d'alerte de Triskalia, démontre une fois plus que la santé de ses salariés et des consommateurs n'est pas la préoccupation de cette coopérative.

Pour dénoncer ce nouveau scandale social, sanitaire et environnemental, les salariés de Nutréa-Triskalia ont été rejoints par des dockers, des marins, des douaniers du port de Brest, des faucheurs volontaires, soutenus par les Unions locales Solidaires et CGT.

Ce collectif a réussi à bloquer le maïs traité à la phosphine sur le port de Brest en alertant tous les services de contrôle de l'État et en obligeant Triskalia à rendre des comptes. Il a exigé que la traçabilité des céréales transportées soit révélée, compte tenu notamment des particularités des zones de production à risques avec présence possible d'OGM et de glyphosate.

Le scandale ne s'arrête pas là ! L'État, à travers sa représentation locale, laisse à Triskalia le soin de communiquer sur la dangerosité de la cargaison. Ainsi, l'entreprise a annoncé à grands renforts d'analyses que le maïs est commercialisable. On aurait été surpris du contraire !

Les services de l'État sont responsables des analyses et du suivi des stocks. Pourtant l'État se tait et garde secrets les résultats d'analyse. Les ministres de la santé et de l'agriculture interpellés restent silencieux et laissent Triskalia maîtresse de la communication. Or les antécédents judiciaires de l'entreprise reconnue par le tribunal

des affaires sociales de Saint-Brieuc, coupable d'avoir empoisonné aux pesticides plusieurs de ses ex-salariés, son manque de transparence dans cette nouvelle affaire du maïs contaminé à la phosphine, poussent à douter de sa bonne foi !

Grâce à la pression du collectif, la moitié de la cargaison reste aujourd'hui bloquée dans les docks du port de Brest.

Solidaires Bretagne et le collectif ouest contre les pesticides poursuivent le combat aux côtés des ex-salariés victimes de Triskalia.

Ils s'adressent à la commission des pétitions du parlement européen pour faire valoir la responsabilité de l'État français dans le non respect de l'application de textes européens :

- Règlement (CE) 882/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux

- Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

- Directive 2004/37/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.

La pétition a déjà recueilli plus de 82 000 signatures. Elle est disponible ici : <https://www.change.org/p/empoisonn%C3%A9s-par-les-pesticides-nous-sommes-tous-concern%C3%A9s>

Cette lutte s'attaque à la dégradation des conditions de travail, l'exploitation humaine dans un contexte d'hémorragie de l'emploi agroalimentaire et de désertification des campagnes ce qui exige plus de moyens humains pour opérer de véritables contrôles, avec des inspecteurs du travail et de la protection des populations et vétérinaires.

Toute l'histoire de cette lutte est disponible dans la petite boîte à outil de Solidaires :

<http://la-petite-boite-a-outils.org/>

Vignette crit'air à Paris : Critères écologiques et sociaux peuvent-ils être compatibles ?

Depuis le 1er Janvier 2017 est mis en application un système concernant tous les véhicules à moteur, visant à diminuer la pollution dans les grandes villes lors des pics de pollution : CRIT'AIR

Certaines villes ont choisi la circulation alternée, d'autres, comme Paris et Grenoble, ont choisi le certificat « qualité de l'air » crit'air : les véhicules sont classés en 6 groupes, le premier étant exclusivement réservé aux véhicules électriques, en fonction de l'émission de polluants du véhicule (norme EURO) ou de son ancienneté.

Les véhicules anciens ne peuvent circuler, étant exclus des catégories de la vignette. Dans les territoires socialement défavorisés, les habitants n'ont pas les moyens de changer de voiture pour s'adapter à cette nouvelle norme. Ils et elles habitent souvent loin des transports en commun. Sans mesure



d'accompagnement, la vignette Crit'air est donc discriminante pour une population déjà paupérisée.

Si l'on ne peut ignorer l'incidence de la pollution urbaine sur la santé, avec 48 000 morts par an en France (soit 10% des accidents de la route), il nous faut regarder les conséquences sociales de cette mesure et, parallèlement, offrir des moyens de transports alternatifs aux utilisateurs/trices de véhicule individuel.

Les transports en commun et la circulation douce (vélo électrique ou non, patinette, marche à pied) doivent être adaptés aux nouvelles données en matière de pollution.

A Paris, la politique de la ville, depuis des décennies, a scindé la région en zone d'habitation pour salarié-es à l'est et au nord, zone de travail à l'ouest et au sud, avec une zone centrale d'habitation réservée à une frange de population fortunée, les moins fortuné-es étant relégué-es aux franges de la région, là où le foncier leur est accessible mais où les

moyens de transports sont rares voire inexistants. Une transhumance humaine sillonne l'Ile-de-France chaque jour, au mépris de toute considération écologique et sans souci du bien être de tou-tes ces usager-es qui passent parfois 3 heures par jour dans les transports pour se rendre au travail.

La saturation des lignes A et B du RER parisien (celles qui traversent l'agglomération parisienne d'est en ouest et du nord au sud) ne permet pas d'accueillir de nouveaux passager-es, surtout aux heures de pointe. La politique de transports publics de la nouvelle assemblée régionale aura donc, dans ses choix politiques et stratégiques, une incidence importante sur la qualité de vie des francilien-nes

Une politique écologiste de la ville et de lutte contre la pollution consisterait à prendre en compte les problèmes dans leur globalité :

l'aménagement du territoire, l'aménagement du temps de travail (la semaine de 4 jours), la gratuité



des transports en période de pollution, l'accès gratuit aux parkings de desserte des gares de RER ou de métro pour les usager-es ayant un pass Navigo, le développement de transports collectifs inter banlieues, l'amélioration des transports en commun existants (avec le prolongement de certaines lignes) et des intermodalités (concordance d'horaires entre RER et bus de grande banlieue), l'encouragement à l'usage du vélo par des voies dédiées, l'amélioration du partage de la voirie entre les piétons et les voitures (50% de la voirie est utilisée pour 13% de déplacements en voiture, alors que 60% des déplacements se font à pied) avec l'introduction d'un plan de déplacement à pied et à vélo pour l'agglomération.

Sans politique sociale en faveur des plus pauvres, l'application des vignettes crit'air aura un impact très négatif sur les populations déjà abandonnées par les pouvoirs publics

Code minier, une réforme inachevée

Une réforme attendue ...

Fin janvier, les députés ont adopté une proposition de loi visant à adapter le code minier au droit de l'environnement. Attendue depuis 5 ans, ce projet de réforme n'apporte aucun changement en profondeur du code minier même s'il comporte quelques avancées.

... sans grande remise en cause

Ainsi, l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation «des hydrocarbures non conventionnels» quelle que soit la technique utilisée a été adoptée. Néanmoins, le dispositif exclut, sans aucune justification scientifique, les gaz de couches tout aussi nocifs pour le climat.

Pourtant, l'urgence climatique exige de laisser dans le sol 80% des ressources connues d'énergie fossile pour espérer rester en-deçà des 2°C. Il est impératif de cesser tout investissement dans les énergies fossiles et en particulier dans les hydrocarbures

non conventionnels qui demandent de gros investissements.

Par ailleurs, le droit de suite n'a pas été remis en cause alors qu'il représentait l'un des problèmes majeurs à l'origine de la réforme du code minier. Ce droit permet à une entreprise ayant obtenu un droit d'exploration d'obtenir quasi automatiquement un droit d'exploitation.

Quant à la consultation publique, le projet de loi crée une procédure renforcée d'information et de concertation mais celle-ci est facultative.

Une réforme renvoyée à la prochaine session parlementaire

Au final, cette réforme, très attendue, ne modifie pas en profondeur le code minier et surtout, elle n'a pu aboutir avant la fin de la session parlementaire qui ne reprendra qu'après la période électorale, présidentielle et législative. Le texte sera alors soumis à la nouvelle majorité parlementaire ■

Devoir de Vigilance : le Conseil Constitutionnel valide le principe mais pas les amendes civiles

Le Conseil Constitutionnel a rendu son avis suite à la saisine de parlementaires Les Républicains concernant la loi sur le devoir de vigilance des multinationales.

Il valide la loi dans son principe qui crée une nouvelle obligation de vigilance des sociétés donneuses d'ordre envers leurs filiales et sous-traitants.

Cependant, le Conseil n'a pas retenu les amendes civiles prévues en cas de non publication du plan destiné à prévenir les risques de violation des droits humains. Cette invalidation réduit la portée de cette

loi emblématique.

Pour autant, les victimes, associations et syndicats, auront la possibilité de saisir le juge pour faire respecter cette nouvelle obligation et le juge pourra enjoindre sous astreinte l'entreprise à publier et mettre en œuvre le plan de vigilance.

Cette loi rentre en application à la suite de la décision du conseil constitutionnel.

Elle sera un nouvel outil à disposition des associations et des organisations syndicales pour faire valoir les droits humains dans les activités des multinationales ■

BRÈVE

Le nouveau scénario Négawatt vient de sortir

Fin du nucléaire en 2035, rénovation thermique de l'habitat, véhicules à l'électricité et au gaz,... : le scénario Négawatt 2017-2050 nous offre un horizon énergétique 100% renouvelable en 2050. De l'espoir donc, mais un espoir à analyser face à la vision techniciste de ce scénario. A nous de le regarder avec le prisme de la transformation sociale et économique que nous appelons afin de le nourrir et le réajuster à notre projet. Miser sur la baisse des distances parcourues par habitants « grâce au développement du télétravail rendu possible par l'ouverture de centre de co-workings » ou sur les paysan-nes pour produire de l'énergie par la méthanisation pour le reste de la société doit nous appeler à n'utiliser le scénario Négawatt que si nous avons conscience de ces limites.

A découvrir ici • <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017>

BRÈVE

Europacity 21 mai, pour sauver les terres de Paris

Le collectif du triangle de Gonesse rassemble des associations, des syndicats, des citoyen-nes en lutte contre le projet Europacity qui prévoit de bétonner des terres agricoles à proximité de Paris pour en faire un centre commercial géant et un parc d'attractions climatisé. Cette zone située à proximité de l'aéroport Charles de Gaulle connaît déjà une multiplicité de centres commerciaux. Ce sont 6000 emplois qui sont menacés à terme par le projet pharaonique d'Europacity.

Dans le cadre de la campagne nationale des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), le collectif pour le Triangle de Gonesse organise une journée festive et d'action, le 21 mai prochain.

Plantation, pique-nique et bal paysan, le matin et manifestation l'après-midi à partir de 14h30.

Plus d'information et programme sur : www.nonaeuropacity.com



AGENDA

• **8 et 9 juillet : rassemblement annuel à Notre Dame des Landes**

• **12 au 17 août : rassemblement à Bure**

4 jours de rassemblement festif, constructif et militant à Bure sur le site du projet CIGEO d'enfouissement de déchets radioactifs
<http://sortirdunucleaire.org/Campagne-Bure-Stop>

• **16 au 20 août : Les trente ans de la Confédération Paysanne**

L'événement se déroulera à Alloué dans les Charentes
<http://30ansdelaconf.fr/>

• **23 au 27 août : université européenne des mouvements sociaux**

Organisée par ATTAC, elle se tiendra à Toulouse sur le Campus de l'université du Mirail
<https://www.esu2017.org/>

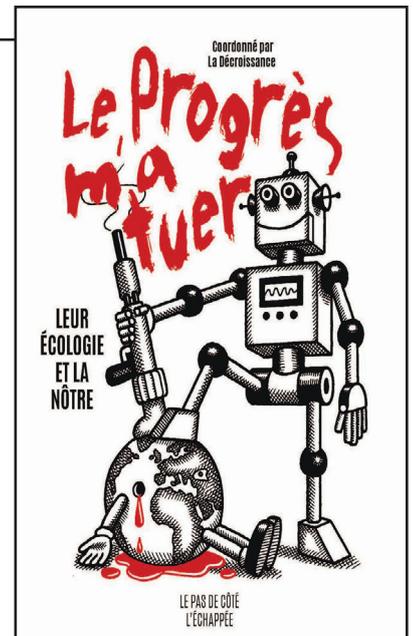


**Le Progrès m'a tuer, leur écologie notre écologie
coordonné par La Décroissance**

Les éditions Le Pas de côté - l'Échappée - 2016 - 225 p.

Passionnant ouvrage réalisé à partir des contributions établies pour le contre-sommet organisé par le mensuel La Décroissance en novembre 2015 avant la COP21. Les interventions sont classées en cinq thématiques : effondrement, illusions, idéologie, développement et en sortir.

Pierre Thiesset, journaliste du mensuel et éditeur au Pas de côté, précise bien dans sa lumineuse introduction ce que doit être notre écologie. « Nous ne pouvons pas prétendre protéger la nature et l'homme sans nous en prendre aux structures sociales qui déterminent une telle organisation de nos sociétés. Il n'y aura pas de préservation de l'environnement sans démanteler une mégamachine qui dévore toujours plus de ressources, sans nous libérer de notre asservissement au marché et à la technologie, sans rompre avec l'idéologie du progrès et la civilisation de la puissance. Il ne s'agit pas seulement de réduire notre consommation pour alléger notre « empreinte écologique », mais de repenser les rapports sociaux, réévaluer les besoins, transformer notre mode de production, notre organisation politique, en finir avec la mondialisation, avec l'urbanisation et l'industrialisation sans fin. »



**Et nous vivrons des jours heureux
100 auteur-es**

Edition Actes Sud - 175 pages

**ET
NOUS
VIVRONS
DES JOURS
HEUREUX**

100 auteurs
120 actions
pour résister
et créer

#LesJoursHeureux

ACTES SUD

Entre mai 1943 et mars 1944, sur le territoire français encore occupé, seize hommes appartenant à tous les partis politiques, tous les syndicats et tous les mouvements de résistance vont changer durablement le visage de la France. Ils vont rédiger le programme du Conseil National de la Résistance intitulé magnifiquement : « Les jours heureux ».

Le contexte a changé, les avancées sociales des « jours heureux » sont battues en brèche, l'économie et la finance ayant pris la place de la liberté, l'égalité et la solidarité. La démocratie s'efface. Les totalitarismes et extrémismes fleurissent.

Dans ce nouveau contexte, il était nécessaire de revisiter le programme des « jours heureux », de confronter ses propositions aux contraintes actuelles sociales, environnementales et politiques.

Après une large concertation, le souffle, initié en 2004 par Stéphane Hessel, Lucie et Raymond Aubrac, Germaine Tillon et d'autres, a permis de proposer un « nouveau programme des jours heureux », ouvrant

les chantiers de la vie publique, des valeurs, des modes de vie, des savoirs, des droits et devoirs, proposant des pistes pour construire ensemble un monde plus juste, plus solidaire, plus heureux.

Cette année, 100 auteur-es, citoyen-nes engagé-es et reconnu-es dans leur domaine ont rendu publiques 120 actions immédiates et leur mise en œuvre est possible.

Réenchantons la vie !

Et nous vivrons des jours heureux !